BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances. Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Max Srulovitz à Helena Kahn; Davis Young à Louise Page; Paul Briscoe à Rosa Alphonse; Adam Rosemond à Edna R. Gary; Edward Fortier à Henrietta Kamlade.

NAISSANCES.

Mmes Joseph W. Fandol, un garçon; Herbert S. Chassaniol, un garçon; James Lewis, un garçon; Robt Gibson, une fille; Arthur Chisolm, un garçon; J. E. McEnery, un garçon; Jessee Bird, un garçon; Louis R. Busch, une fille; B. Demma, une fille; Walter Brooks, une fille; Samuel Martello, un garçon; Wm F. Scheyd, un garçon; Arthur Williams, un garçon; Otto Pfister, un garçon; A. Pustanio, un garçon; Geo. Ruiz, un garçon; Alphonse Thompson, un garçon; Aug. C. Gerdes, une fille; Paul Briscoe, un garçon; Wm Winningkoff, un garçon; J. S. Benton, une fille; A. B. Barbara, un garçon; Fred Williams, une fille.

DÉCES.

John Cotman, 73 ans, Hopital de Charité; Mme L. R. Deputy, 62 ans, Hôpital de Charité; Robt H. Bartley, 65 ans, 1235 Constance; Isabel M Frank, 4 mois, 2331 Laharpe; Mary Brink, 55 ans, 743 Louisiana; Vve Josephine C. Attendorf, 64 ans, 917 Neuvième; Ruth Luening, 11 mois, 2440 N. Prieur; Taylor Monroe, 23 ans, 2903 Chippewa; J. A. Pily, 45 ans, Dallas, Texas; Warner J. Nata, 27 ans, Hôpital Touro; Philip Bengost, 37 ans, 1641 N. Villeré.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Successions ouvertes:

Louis A. Madere, Mary E. Bell, Sam. T. Gately.

J. D. Taylor Co vs D. F. Harrison, réclamation de $1930.10 sur un compte courant.

Clara Grand vs Louis W. Grand, demande de divorce.

Beauchamp Sharp Heno vs son époux, demande de divorce.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:

John Kuntz, blessure; Bertha Weaver, Elizabeth Nixon, actes de violence; Alina Nedet, violation de l'acte 107 de 1902; Joe Sentes, usage d'arme à feu dans les limites de la ville.

Condamnations:

Pearl Bell, usage de morphine, $25 d'amende ou 30 jours de prison; Geneva Rogers, Mary Jones, larcin, 6 mois de prison; Geo. Banks, attaque, $15 d'amende ou 30 jours de prison; Mary Martinovich, larcin, 6 mois d'incarcération.

Acquitté:

Alex Peters, blessure.

Affaire abandonnée:

Hy White, menaces.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Mme Anna Larrieu à Mme Celle Viet, bail de la propriété No 1518 rue Colombus, entre Claiborne et Robertson pour un an à $30 par mois.

Mme Henry C. Bartlett à Security Bldg and Loan Assn, portion, Jéna, Perrier, Colisée et Cadiz, $1,000.

Mlle Marie A. Fazende à la même, terrain, dans le même ilet, $1,700.

Security Bldg and Loan Ass'n à Mlle Marie A Fazende, terrain et portion, dans le même ilet, $1,000.

Security Building and Loan Association à Joseph H. Gwinn, portion, Lowerline, Burthe, Cherokee, Elm, $5000.

Miss Mary E. Moore à Ernest J. Leonard, lot, Bourgogne, Dauphine, Piété et Désiré, $1000.

Wm Runkel à Guisseppi Lemonti, terrain, St-Claude, St-Maurice, Marais et Tupelo, $375.

Lakeview Land Co. à Frank H. Pritchett, 2 terrains, Catina, Scott, Brooks et Milne, $550.

FAITS DIVERS.

Mort de Mlle Héloïse Cénas

Sur un convoi du chemin de fer "Louisville et Nashville", arrivera ce matin le corps de Mlle Héloïse Cénas, décédée lundi dernier à Arlington, Maryland; et la cérémonie religieuse qui précédera l'inhumation aura lieu à neuf heures, à l'église de l'Immaculée Conception.

Mlle Cénas était native de la Nouvelle-Orléans, mais depuis bien des années elle habitait Arlington, dans le Maryland, où elle dirigeait un pensionnat de jeunes filles.

Elle appartenait à une des familles les plus anciennes et les plus distinguées du pays. Son père, M. Hilary B. Cénas, était un des notaires les mieux connus à la Nouvelle-Orléans, et sa mère était une demoiselle Pierce, de Baltimore.

La défunte était née dans l'aisance, l'opulence, et son organisation heureuse avait su profiter de l'éducation excellente qu'elle avait reçue.

Pour les choses de l'esprit elle avait un penchant marqué, aussi rayonnait-elle dans les salons par le charme de son intelligence, et sa grande érudition.

Mlle Cénas laisse plusieurs sœurs, Miles Clarisse, Anna, (Mme Poitevent), Alice, (Mme Vve René Beauregard), et Francis, aussi un frère M. Eugène Cénas.

A la Bourse.

Les obligations hypothécaire de premier rang de la Compagnie de Force et de lumière électrique de Houston ont été admises hier à la cote de la Bourse aux Valeurs de notre ville.

C'est la première fois que cette institution accepte de coter des actions industrielles du Texas.

Ces obligations qui arriveront à maturité dans 20 ans portent un intérêt annuel de 5 pour cent.

HOTEL DE VILLE.

Le major Allison Owen, commandant de l'Artillerie Washington, a envoyé hier une lettre au maire Behrman demandant que l'argent perçu par la ville lors de la vente de l'ancien dépôt d'armes de l'Artillerie Washington, soit remboursé à ce corps.

Cette lettre a été transmise au Comité du Budget qui doit se réunir vendredi à midi, et prendra probablement une décision.

Accident à Natalbany.

Un accident dont les suites ont été fatales s'est produit à Natalbany l'avant-dernière nuit. Plusieurs noirs se trouvaient sur un train qui a été renversé par un train de marchandises. Un des ouvriers a été tué roide et deux autres blessés au corps et au visage. Ben Davis, une des victimes, est arrivé à la Nouvelle Orléans hier matin pour se faire soigner à l'hôpital.

Le MEILLEUR Moyen

de prévenir

Indigestion, Dyspepsie,

Constipation,

Mal de Tête, Malaria,

est de tonifier et fortifier tout le système digestif. Ceci suggère une épreuve du

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

MEURTRE.

Charles Romback, un vendeur de glace âgé de 28 ans, a tué son beau-frère, un nommé Joseph Hasselback, hier matin vers deux heures, au domicile de leur commune belle-mère, Mme Henry Brink, 743 avenue Louisiane.

Ce meurtre s'est accompli dans des circonstances particulières: pendant que les membres de la famille veillaient le corps de Mme Brink, décédée la veille.

Romback et Hasselback ont épousé les deux sœurs Brink, mais en dépit de cette parenté l'accord n'était, paraît-il, pas parfait entre les deux ménages.

Les deux jeunes gens avaient eu récemment plusieurs querelles plus ou moins violentes et à une ou deux reprises en étaient venus aux mains.

Hasselback, physiquement plus fort que son beau-frère, avait eu le dessus et à chaque rencontre menaçait ce dernier.

Mardi soir Mme Brink étant décédée la famille et les amis se réunirent pour veiller le corps. Hasselback en apprenant que son beau frère Romback comptait assister aussi à cette veillée, renouvela ses menaces déclarant qu'il ne tolérerait pas sa présence. Ces paroles ayant été rapportées à Romback, celui-ci s'arma d'un revolver et se rendit à la maison mortuaire, déterminé à se défendre s'il était attaqué.

Au cours de la veillée les deux hommes s'étant trouvés un moment seuls dans une chambre, une querelle ne tarda pas à éclater et Hasselback s'avança sur son beau-frère pour le frapper. Ce dernier se jugeant en état de légitime défense sortit son revolver et fit feu. Le projectile atteignit Hasselback sous l'aisselle droite, le tuant sur le coup.

Le meurtrier se rendit alors au poste de police voisin et se constitua prisonnier.

Romback a été interrogé dans la matinée par l'avocat de district Adams, auquel il a fait une déposition très nette et très franche de laquelle il semble bien ressortir qu'il n'a tiré qu'à son corps défendant.

Aucun témoin n'ayant assisté au drame il est impossible de corroborer cette déposition.

Voici en substance la déposition du prévenu:

"Je m'étais rendu au domicile de ma belle-mère, la nuit dernière, avec ma femme et mon enfant. J'y rencontrai Hasselback qui buvait du whiskey avec d'autres individus de sa connaissance. Quelqu'un m'ayant offert un verre de whiskey que je refusai, Hasselback fit une remarque désobligeante à mon adresse. Quelques instants plus tard m'étant rendu dans la cuisine je le rencontrai et s'approchant de moi il me frappa sur l'œil.

"Je sortis mon revolver en lui déclarant que je ne cherchais pas une querelle mais que j'étais décidé à me défendre. Il chercha alors à s'emparer de l'arme, et dans la lutte je pressai la gâchette. Voyant que je l'avais tué je me constituai prisonnier."

Romback a comparu dans la matinée devant le juge Fisher et a plaidé non coupable. Il a été écroué à la prison de paroisse.

Hasselback était âgé de 23 ans, et domicilié rue Antonine 721.

FRACTURE.

Solomon Evans, un ouvrier de couleur a été envoyé à l'hôpital hier matin par l'agent de police Landreaux. Cet individu qui demeure rue Hôpital 547, avait eu la jambe fracturée mardi dernier en travaillant sur la levée à Chalmette.

ARRESTATION.

Thomas Green, un nègre accusé d'avoir commis une tentative de vol dans l'établissement du Chinois Sing Lee, à l'angle des rues Dryades et Seconde, l'avant dernière nuit, a été arrêté hier après-midi par l'agent de police Kennedy. Il a été écroué au poste du sixième precinct.

Escroc arrêté.

Un individu du nom de Sidney Aymami a été arrêté hier soir par le detective Dillmann. Il est accusé de s'être introduit dans l'établissement de D. H. Holmes au mois de mai dernier, où il a acheté divers objets en disant qu'il était au service de la compagnie des cars et qu'il se nommait Little.

DEFIGURE PAR ECAILLES ET CROUTES

Eczéma du Haut de la Tete à la Taille. Souffrait Atrocement. Médecins la Déclaraient Inguerissable. Assortiment de Remedes Cuticura Réussit Quand Tout Le Reste A Echoué.

"Il y a quelque temps j'eus un eczéma du haut de la tête à la taille. Il commença par des écailles sur le corps. Je souffrais horriblement de démangeaisons et de brûlures, et ne pouvais pas dormir. J'étais très défigurée par des écailles et des croutes. Mes oreilles paraissaient avoir été tranchées avec un rasoir et mon cou était de la chair vive. Je souffrais atrocement. Je consultai deux médecins qui dirent que j'avais un eczéma dans toute sa force, et qu'il ne pouvait pas être guéri. J'essayai alors sans succès d'autres remèdes. A la fin j'essayai un assortiment des véritables Remèdes Cuticura, qui me guérirent. Les Remèdes Cuticura m'ont guérie de l'eczéma quand tout le reste avait échoué, par conséquent je ne saurais trop les louer. Je souffris de l'eczéma pendant environ dix mois, mais je suis entièrement guérie, et je crois les Remèdes Cuticura les meilleurs qu'il y ait pour la peau." (Signé) Mlle Matsie J. Shaffer, R. F. D. 1, Boîte 8, Dancy, Miss., 27 Oct. 1910.

"J'étais atteinte d'un eczéma depuis près de quatre ans quand je commençai à avoir des furoncles sur différentes parties du corps. Le mal se déclara par une légère éruption rouge que j'eus d'abord au dos puis à la figure. La démangeaison était parfois insupportable. J'essayai différents savons et baumes, mais n'éprouvai de soulagement que quand je commençai à me servir du Savon et de l'Onguent Cuticura. Une boîte de ces remèdes me guérit entièrement. Je les recommandai à ma sœur pour son bébé qui avait un eczéma causé par la dentition et ils le guérirent radicalement." (Signé) Mme F. L. Marberger, Drehersville, Pie., 6 Sept. 1910.

Bien que le Savon et l'Onguent Cuticura se vendent partout chez les pharmaciens et marchands, un généreux échantillon des deux, avec une brochure de 32 pages sur la peau et les cheveux, sera envoyé affranchi sur demande à la Potter Drug & Chem. Corp., Dép. 4B, Boston.

LA TEMPERATURE.

Le Bureau Météorologique local a signalé hier la présence d'un ouragan dans le Golfe, à peu de distance des côtes, qui s'avance vers l'ouest.

Les petits vapeurs et les voiliers sont avisés de ne pas prendre la mer avant deux ou trois jours, car selon toutes probabilités cet ouragan s'abattra sur les côtes de la Louisiane et du Texas.

Agents suspendus.

L'inspecteur de police M. James Reynolds, en faisant une tournée matinale, hier, a surpris les agents Thomas et Bouchon tranquillement installés à la barre d'un estaminet en train de déguster du whiskey, alors qu'ils étaient censés être de service à l'angle des rues Royale et Canal.

Les délinquants ont été immédiatement suspendus et comparaitront prochainement devant le tribunal de police.

BLESSURE.

En travaillant sur la levée au pied de la rue St-Joseph, hier après-midi vers quatre et demie, William White, un ouvrier de couleur, s'est accidentellement blessé à la jambe droite.

Il a été pansé à l'Hôpital.

Fugitif Arrêté.

James Marshal, recherché par la police de Baton Rouge, Lne, a été arrêté hier soir par les détectives Ford et Coyle. Il parait que le prisonnier a abandonné sa femme et ses enfants en violation des lois de l'Etat.

LA MEDAILLE DE 1870.

Les anciens combattants de 1870-71 n'appartenant à aucun groupe d'anciens militaires et qui ne peuvent justifier par pièce officielle qu'ils ont pris part à la campagne Franco-allemande de 1870-71 afin de recevoir le brevet de la Médaille votée par la Chambre et le Sénat peuvent obtenir gratuitement ces documents, ceux qui par leur situation ne peuvent acheter la Médaille avec barrette la recevront à titre gracieux aussitôt qu'elle sera frappée.

Ecrire à Monsieur Achille Moch, Directeur Fondateur de l'Union des Anciens Combattants des Armées de Terre et de Mer 1870-71, 46, rue de Montereau à Rosny-s/Bois (Seine.)

Les taxes de la ville.

C'est aujourd'hui à 4 heures que seront fermés les bureaux pour l'acquittement des taxes de la ville et les retardataires feront bien de profiter de ce dernier delai s'ils ne veulent être frappés d'une surtaxe.

DECES.

CÉNAS—Décédée à Arlington, Maryland le 28 août 1911 à 8 30 heures p. m., HELOISE CÉNAS, fille de feu Hilary B. Cénas et Marguerite Pierce native de cette ville. Le service funèbre sera célébré à l'église de l'Immaculée Conception, rue Baronne à 9 heures a. m., jeudi 31 août. Les amis de la famille sont invités à y assister.

BURGUIÈRES—Décédé mercredi, le 23 août 1911 à 10 20 heures p. m., JOSEPH EUGENE BURGUIÈRES âgé de trente cinq ans cinq mois et sept jours, deuxieme fils du défunt J. M. Burguieres.

25 aout—1 sem

MESSE FUNEBRE

Vendredi le premier septembre 1911, une messe aura lieu pour le repos du défunt BERNARD TUJAGUE, à 7 heures du matin, à l'église de Notre-Dame de Bon Secours, avenue Jackson.

31 sept—1 f

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

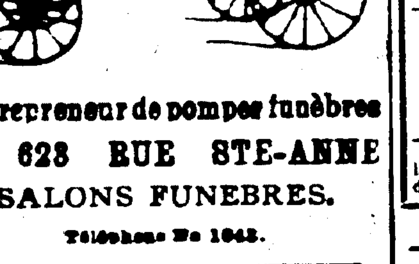

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1642.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

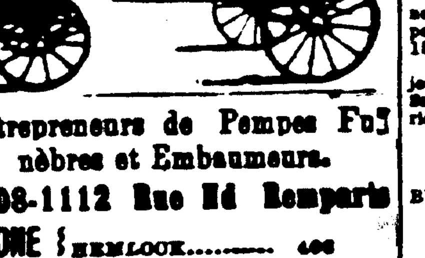

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Nd Remparts

PHONE HEMLOCK........ 466

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, Nos 306-307

Artigius, Pierre
Bourg, Guillaume
Corneille, Pierre
Clain, Théodore
Cortambert, Anne Richard
Duboste, M
Descauvets, Jean Marie
Lagrange, Mme Vve
Martres, Jean
Mme Marsan, née Bourgues
Mme Mandin, Edouard, née Beynet
Maigné de St-Martin
Rousselle, Pierre
Thomas, Jean Constantin
Colladant, Jacques
Hervet, Pierre
Puyou, Jean
Laucède, Louis
Egly, Calixte

oct—1908

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

—MIEUX QUE JAMAIS—

FETE ANNUELLE POUR LE

FONDS DE PENSION ET DE SECOURS DES POMPIERS

FAIR GROUNDS, DIMANCHE 3 SEPT 1911

Programme de courses monstre comprenant courses de harnais, d'obstacles et courses ordinaires pour chevaux, mulets poneys, etc. Courses de toutes sortes pour femmes, hommes, filles et garçons. Tous les Jeux athlétiques imaginables. Concours d'exercices par les compagnies de la L. S. N. G. Exhibition et exercices par les renommés "Boy Scouts". Ne manquez pas d'être témoin de la HOSE REEL RACE à laquelle concourront pour une splendide "TROMPETTE EN ARGENT" des équipes de choix des Départements d'Incendie d'Opelousas, Baton Rouge, Gretna, Thibodaux, Crowley et Donaldsonville.

Orchestre Augmenté DANSE — Délicieuse Musique Dansante CONCERT

Entrée 25 Sous—Libre pour Enfants au-dessous de 12 ans

29 août—6t

FORT ESPAGNOL

TOUS LES SOIRS

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU PROF. DE LA FUENTE
BLOSSOM ROBERTS
WILLIAMS ET CULVER
EDWARD ZA BELLE
TABLEAUX MOUVANTS

4 juin—

WEST END

TOUS LES SOIRS

MUSIQUE MILITAIRE DE TOSSO
TABLEAUX MOUVANTS
VAUDEVILLE D'UN ORDRE ELEVE
DIVERTISSEMENTS NOMBREUX

Sièges réservés 10c, en vente à l'avance à la confiserie de Fuerst & Kraemer, 833 rue du Canal.

AVIS SPECIAL.

BUREAU DU SURINTENDANT DES Ecoles Publiques, Municipal Office Building, rues Carondelet et Lafayette—Les écoles publiques s'ouvriront pour la session 1911-1912 le Lundi 25 sept., à 9 heures a. m.

Les commençants et les élèves qui sont à l'école depuis sept ans doivent présenter des certificats de vaccination faite avec succès.

L'examen d'élèves conditionnés pour les écoles supérieures et des postulants aux écoles normales et supérieures aura lieu pendant la semaine commençant le 18 sept. 1911.

Les principaux et les professeurs des écoles normales et supérieures doivent se rapporter pour l'exercice de leurs fonctions le Lundi, 18 Sept. 1911.

Les principaux et vice-principaux sont enjoints de se présenter devant le surintendant Samedi, le 23 Sept., à 10 a. m. à l'Ecole Supérieure des Garçons.

J. M. GWINN, Surintendant.

31août—1m

BUREAU DU SURINTENDANT DES ECOLES PUBLIQUES. Bureau de la Bâtisse Municipale, Nouvelle-Orléans.

Pour la commodité des patrons des écoles publiques, des centres de vaccination gratuite ont été établis comme suit:

Ecole McDonogh No 14, avenue Peters et rue Colisée—4, 5, 6, 7 sept., pour les enfants blancs; 8 sept., pour les enfants de couleur.

Ecole John G. Parham, rues Columbus et N. Robertson—11, 12, 13 sept., pour les enfants blancs; 14, 15 sept., pour les enfants de couleur.

Ecole McDonogh No 4, rues Alex et Bermuda—19, 20, 21 sept., pour les enfants blancs; 22 sept., pour les enfants de couleur.

Les inspecteurs médicaux du Conseil des Ecoles seront aux endroits sus-désignés entre les heures de 9:30 et 11:30 a. m. aux dates spécifiées pour vacciner les enfants.

J. M. GWINN, Surintendant.

19 aout—1m

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Steamer NEW CAMELIA

Commençant le 20 Avril 1911

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS

$1.00 Aller et Retour $1.00

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pineland Park, dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 7 45 h. a. m.

Fret reçu tous les jours à gare du chemin de fer Louisville & Nashville tête de la rue Girod.

W. C. COYLE CIE, Agents, No 837 rue Carondelet.

16 avril—

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Houltonville.

Steamer LOUIS BOLIVE.

A partir du 21 mai, quittera le Fort Espagnol à l'arrivée des chars des rues Canal et Remparts.

Tous les jours excepté le Mercredi et le Dimanche, char de 3:45 p. m.

Pour le voyage au retour quittera Houltonville tous les jours à 5 a. m.

EXCURSIONS

Dimanches et Mercredis à l'arrivée des char de 7:45 a. m.

$1.00......Aller et Retour......$1.00

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Houltonville, Riverside Park.

Les bateaux font la connexion à Mandeville avec la ligne des chars électriques de Covington et Abita Springs.

St. Tammany Steamship Co.

Phones Main 212 et 1706.

18mai—4m

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M. Du quai No 57, Rivière du Nord, pied de rue West 15th.

*ESPAGNE, 31 août.
*LA PROVENCE, 7 septembre.
*LA SAVOIE, 14 septembre.
*LA LORRAINE, 21 septembre.
*LA PROVENCE, 28 septembre.
*LA SAVOIE, 5 octobre.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.

*Vapeurs à double hélices.

Nouvelle-Orléans-Havre directe,

S. S. LOUISIANE, 28 août.

Passage de Première Classe..........$80.00
Passage d'Entrepont..........$30.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud No 808 rue Commune, bâtisse Hennen.

1er mars—1an

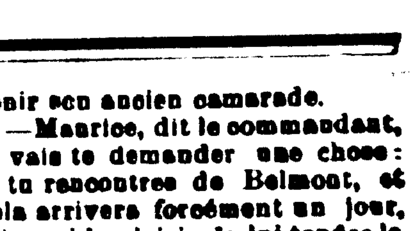

s'était abstenue d'assister à la leçon de peinture, Juliette dit à Guy:

—Le gouverneur nous amène son fils cet après-midi.

—Ah!... j'en suis heureux, pour vous.

—Pour moi ... quel ton singulier.... C'est à croire que l'arrivée du lieutenant Despréloug vous impressionne péniblement?

—Hélas! oui.... mademoiselle....

—Et pourquoi?....

—Vous allez le comprendre... Maurice Despréloug sans avoir été mon camarade de collège, s'est trouvé en même temps que moi chez les Pères. Depuis nous nous sommes vus dans le monde. Le retrouver ici m'est horriblement douloureux.

—Vous n'avez pas à rougir devant lui et s'il a le cœur bien placé, il devra, au contraire, s'incliner devant le malheur immérité qui vous a frappé.

Après un court silence, Juliette reprit:

—Maurice Despréloug et moi avons été jadis bons camarades.

—Comment cela?

—Mon père et le général sont de très vieux amis de régiment: tous deux en garnison à Constantine, ils eurent la bonne fortune d'y être maintenus pendant plusieurs années.

J'étais à cette époque une toute petite fille et Maurice de beaucoup, mon aîné, ne dédaignait cependant pas, de partager mes jeux.

Il avait pour moi une affection et des complaisances de grand frère.

Oui, nous nous aimions beaucoup et j'ai bien pleuré le jour où il fut obligé de partir pour préparer son entrée à Saint-Cyr.

—C'est un ami d'enfance que vous allez revoir alors.... vous devez éprouver une grande joie?

—Sans doute, mais cette joie se trouve mélangée à une certaine dose de crainte......

—Je ne saisis pas pourquoi...

—Parce que je me demande si je vais retrouver dans le brillant officier que nous a dépeint son père, quelque chose de l'excellent camarade d'autrefois......

Ce jour là, l'heure de la leçon passée, en rentrant à l'habitation Juliette vit que de grands préparatifs avaient été faits pour recevoir le gouverneur et son fils.

Un lunch était servi sous d'épais ombrages dans une partie fraîche du parc dominant la rade.

Mme Staat avertit sèchement sa belle-fille qu'elle avait à peine le temps d'aller s'habiller et bientôt, effectivement, un roulement lointain de voiture annonçait l'arrivée des visiteurs attendus.

Le bruit se rapprocha vite et le commandant Staat, sa femme et Juliette aperçurent la victoria et s'apprêtèrent à accueillir leurs hôtes.

La Vierge des palmiers, dont le cœur battait fort, vit descendre d'abord, un peu lourdement, le général gouverneur, puis, un grand jeune homme, à figure énergique, aux yeux graves, impérieux, à la moustache conquérante, qui, ainsi qu'elle l'appréhendait, lui parut tout différent du compagnon d'enfance dont elle avait gardé le souvenir.

Lui de son côté, s'inclinait respectueusement devant la jeune fille, dans laquelle il n'eût certes pas reconnu la petite amie de jadis.

Une gêne les paralysait; ni l'un ni l'autre ne trouvait un mot à se dire.

Le raffineur s'aperçut de cette situation respective et voulut rompre la glace:

—Comment, Maurice, tu appelles ton ancienne camarade "mademoiselle" et vous restez là, à vous regarder comme des étrangers....

Embrassez vous, mes enfants, je vous y autorise.

Cette brusque invite troubla profondément le lieutenant qui, cependant, effleura de ses lèvres le front pur de Juliette.

Manuela se mettait en frais pour le général; cela ne l'empêchait pas d'observer sa belle-fille. Un sourire railleur releva le coin de ses lèvres rouges et haussant les épaules:

—Petite sotte, sainte-nitouche! pensait-elle.

Et, prenant le bras du gouverneur, elle le conduisit vers la table du goûter.

Placé à la gauche de Manuela et à la droite de Juliette, Maurice, regardant cette dernière à la dérobée, restait émerveillé de sa beauté.

Et, tout intimidée qu'elle était, la jeune fille éprouvait une sensation heureuse de se sentir admirée.

Peu à peu, elle domina son premier trouble et répondit au jeune officier, qui se mit à évoquer des souvenirs de Constantine.

—Vous rappelez vous, mademoiselle.... Juliette?....

—Tu peux dire Juliette tout court...... cela ne t'écorchera pas la langue, cria le commandant de l'autre bout de la table.

—Vous rappelez-vous, Juliette, reprit en souriant l'officier, les belles courses que nous faisions ensemble sur nos petits baudets .... le vôtre se nommait Ali....

—Et le vôtre, Sétif, en souvenir de son lieu de naissance.

Pauvre Sétif, vous ne l'avez pas gardé longtemps, il fut vite abandonné pour un cheval, un beau cheval dont vous étiez très fier et du haut duquel, je me souviens qu'un jour vous me fîtes observer: "Un âne, c'est bon pour les petites filles."

Ai-je bonne mémoire, Maurice?

En entendant son nom prononcé par la voix musicale de la Vierge des Palmiers, le lieutenant éprouva une très douce émotion.

L'évocation des souvenirs de leurs jeux d'enfants, en leur faisant remonter le cours des années, chassa bien vite l'espèce de gêne qui tout d'abord avait régné entre eux pour faire place à une charmante intimité.

Le commandant les surveillait du coin de l'œil, il semblait ravi.

Un instant son regard rencontra celui du général, et les deux pères eurent en communication une pensée heureuse.

—A propos, et mon protégé, qu'en faites vous, mon cher Staat? interrogea le général.

—M. de Belmont?...... J'en suis toujours satisfait.

—Le contraire m'aurait beaucoup surpris....

Maurice, qui continuait de remémorer à Juliette leurs lointains souvenirs, s'interrompit tout à coup au nom du duc.

—Ah! fit-il, vous parlez de ce malheureux Guy de Belmont? J'avoue que sa condamnation m'a peiné et surtout étonné.

—C'est très bien, ce que vous dites là, Maurice, s'écria spontanément Juliette: et vous avez eu raison d'être surpris ..... votre ancien condisciple n'est pas coupable du crime pour lequel on l'a condamné....

—Cependant, en lisant les journaux, on pourrait émettre certains doutes....

—Eh bien, mon fils, protesta le gouverneur, malgré les journaux, malgré les charges qu'ils ont relatées, concernant de Belmont, je crois à une erreur judiciaire......

—Je vous avoue, mon père, que je suis tout disposé à partager l'intérêt que vous portez à votre prisonnier.

—Intérêt, très mérité, surenchérit le commandant. N'est-ce pas votre avis, Juarez?

Le régisseur, sur la demande de Manuela, avait été invité à cette réunion d'amis.

—Oh! monsieur, répondit-il d'une voix doucereuse, je ne me permettrai pas d'émettre un avis différent du vôtre.... je pense seulement que le 101...... que M. de Belmont, fit-il en se reprenant, se familiarise trop avec les forçats employés à la plantation, puisqu'il n'est pas des leurs.

Ces gens l'adorent, lui adressent leurs plaintes. Ne s'est-il pas permis de blâmer l'autre jour une punition que j'avais infligée à Benoist, un libéré auquel il s'intéresse tout particulièrement....

—Il a eu raison. Vous n'aviez pas le droit de punir un libéré.

Décontenancé et furieux, le mulâtre balbutia une phrase confuse, sur la nécessité de tenir tous ces hommes-là en bride, libérés ou non.

Maurice, dont l'attention s'était portée pendant cette discussion sur le régisseur, le trouva antipathique et, par opposition même, il se sentit disposé à soutenir son ancien camarade.

—Maurice, dit le commandant, je vais te demander une chose: si tu rencontres de Belmont, et cela arrivera forcément un jour, fais-moi le plaisir de lui tendre la main.

—Mais bien volontiers. Du moment où vous et mon père êtes convaincus de son innocence, j'estime que je manquerais à mon devoir en agissant autrement.

Un regard ému et approbateur de Juliette récompensa le jeune lieutenant de ce qu'il venait de dire: ce que voyant, il s'empressa d'ajouter:

—J'aurai même un très grand plaisir à revoir Guy que j'aimais beaucoup, il était sympathique à tous ceux qui le connaissaient.

—Mais le voici justement qui passe, s'écria Mme Staat, tenez, derrière ce massif.

—Hé! Monsieur de Belmont.. cria le raffineur de cette voix de stentor avec laquelle jadis, il commandait la charge, monsieur de Belmont? Venez donc ici prendre une coupe de champagne....

Forcé de répondre à l'appel, le 101, pâle d'émotion, se trouva bientôt au milieu des convives.

Comme à travers un nuage, le duc vit le lieutenant se lever de table et s'avancer vers lui.

—Bonjour, mon cher Belmont, dit-il très affectueusement en lui tendant la main.

A continuer.